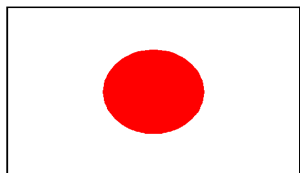


CONDITIONS GÉNÉRALES



Date limite de transmission des dossiers à l'Ambassade: **Vendredi 24 mai 2019 à 16h00**

BOURSES DE RECHERCHE
(RESEARCH STUDENTS)

Durée / Période	(1) Etudiant non régulier: 1 an et demi ou 2 ans, d'avril 2020 (ou octobre 2020) (y compris l'apprentissage de la langue japonaise) (2) Etudiant régulier: Période nécessaire pour achever les études dans un programme régulier
Conditions d'âge	Né (e) le / après le 2 avril 1985
Niveau d'études	Au moins la Licence 3 (bac+3) ou diplôme équivalent à 16 ans d'études au moins (18 ans pour les études doctorales, médecine, les études dentaires ou vétérinaires) etc.
Domaine académique	Tous les domaines de recherche et d'études post premier cycle universitaire (bac+3) dans les universités au Japon etc. (Voir le détail dans le guide de candidature: "FIELDS OF STUDY")
Contenu de la bourse	143000 - 148000 yens par mois, le billet d'avion aller, le billet retour et les frais de scolarité sont octroyés par le Gouvernement du Japon.
Autres critères	<ul style="list-style-type: none">• Etre de nationalité Ivoirienne, Nigérienne ou Togolaise• Avoir de bonnes moyennes (Au moins la mention assez bien, soit 12/20 de moyenne)• Avoir des compétences en anglais et/ou en japonais• Avoir la volonté d'apprendre la langue et la culture japonaise• Etre en bonne santé physique et mentale• Avoir la volonté de contribuer au développement de bonnes relations d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon après les études• Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide de candidature ("APPLICATION GUIDELINES") et les réponses aux questions fréquemment posées disponibles sur le site de l'Ambassade indiqué ci-dessous.
Choix de la catégorie de bourse	Chaque candidat ne peut postuler qu'à une seule catégorie de bourse parmi les 4 proposées (soit la bourse "Research student", soit "Undergraduate student", soit "College of technology students", soit "Specialized training college student").
Dossiers de candidature:	A télécharger sur: http://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture.html
N.B.: AUCUN FRAIS N'EST EXIGÉ POUR POSTULER AUX DIFFÉRENTES BOURSES	

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Service Culturel de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire : Tel : (225) 20 22 17 90 / 20 21 28 63 /
e-mail: culture@aj.mofa.go.jp